



Fausse attestation d'hébergement

Par Hakimas

Bonjour,
Je suis française, née en France. J'ai 30 ans, je suis salariée en CDI et suis locataire d'un appartement.

Une de mes connaissances vivant au Maroc, une femme, travaillant là bas me demande de lui faire une attestation d'hébergement de moins de 3 mois pour qu'elle puisse venir en Europe.

Elle m'a honnêtement avoué qu'elle ne souhaite pas venir chez moi. Que cette attestation ne lui permettrait que de mettre un pied sur le territoire. Elle souhaite ensuite "brûler son visa" et partir en Espagne vivre une vie meilleure selon elle.

Ma question est la suivante : en remplissant le formulaire d'attestation d'hébergement pour cette personne étrangère, est ce que si cette personne ne quitte jamais le territoire, ne retourne pas dans son pays d'origine, est ce que je risque quelque chose (amende ou peine d'emprisonnement). Car il me semble que cette attestation que je vais faire est mensongère.

Quand les autorités vont remarqués qu'il n'y a pas eu de sortie de sa part comme convenu à la date butoir sur le visa, peuvent ils se retourner contre moi ?

En vous remerciant de votre réponse éclairée à venir.
Très respectueusement
S.H

Par Isadore

Bonjour,

Quand les autorités vont remarqués qu'il n'y a pas eu de sortie de sa part comme convenu à la date butoir sur le visa, peuvent ils se retourner contre moi ?
Et même avant cela.

Ce que cette dame vous demande de faire, c'est un faux (délit passible de prison ferme), et en outre une aide au séjour irrégulier, qui est encore un autre délit sévèrement puni :

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042774521]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042774521[/url]

Si cette personne fait partie de vos amis, elle ne vous demandera pas de prendre un tel risque en prenant la connaissance de la gravité des délits... et sinon, elle ne vaut pas la peine de prendre de tels risques.

Il existe des moyens légaux pour entrer en Europe. Si cette personne est capable de trouver un emploi, elle pourra demander un visa. Sinon, sans emploi, elle n'aura en aucun cas une vie meilleure. Elle finira dans le meilleur des cas par travailler clandestinement pour un salaire de misère et dans des conditions indécentes.